



collège
de Péron

académie
Lyon

éducation
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DOCUMENTATION

Annexe du Projet d'établissement 2017/2021



Collège de Péron

445 Route de Péron

01630 PERON

04 50 59 58 00

ce.0011388d@ac-lyon.fr

<http://peron.colleges.ain.fr/>

I. Recherche documentaire

- Elaborer un programme de formation aux différentes étapes de la recherche documentaire (du sujet à la restitution) en essayant de définir les rôles des différents membres de l'équipe pédagogique dans cette formation.

II. Education aux médias et à l'information

Dans le cadre du Parcours Citoyen,

Dans le cadre du CESC,

Dans le cadre des TIC,

- Renouveler les actions déjà réalisées : feuilletage, lecture de presse, analyse des éléments composant un article ou la Une, écriture d'un article, étude de l'actualité, création d'un journal, création d'une affiche...
- Ajouter des actions, notamment des actions autour de l'identité numérique, des réseaux sociaux
- Organiser des rencontres avec un journaliste.

III. Autour du livre

Il existe une appétence et une curiosité des collégiens pour le livre, très visible quand ils arrivent en 6^{ème} et qui s'estompe au fil des années. Il faudrait mettre en place des actions pour prolonger cette curiosité et maintenir cet enthousiasme :

- Mettre en place un programme de concours / jeux
- Définir des outils pour rendre plus lisible les nouveautés pour tous les usagers du collège
- Définir des actions afin que les élèves soient acteurs de cette visibilité
- Poursuivre la participation à des prix littéraires et la développer
- Inviter des auteurs
- Renforcer la collaboration avec les bibliothèques, les médiathèques du secteur

IV. EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

La recherche documentaire peut s'impliquer plus encore dans les différents EPI ou projets mis en place au cours de l'année.

- Associer le CDI aux EPI.

V. Action culturelle

- Elaborer un programme d'expositions en liens avec les programmes scolaires et les EPI afin de :
- Permettre l'ouverture culturelle
- Accompagner des projets
- Faire des propositions afin d'accompagner les enseignants dans les différents projets

VI. Fonds documentaire

- Poursuivre l'enrichissement et la mise à jour du fonds documentaire.

VII. Orientation et accompagnement des élèves dans leurs démarches

En collaboration avec le COP,

- Réorganiser le fond ONISEP

En collaboration avec les Professeurs principaux, principalement en classe de 3^{ème},

- Mettre en place des actions dans le cadre du Parcours Avenir de chaque élève.